

République Française

Département du Bas-Rhin

COMMUNE d'OERMINGEN

67970 - Mairie

Fiche synthétique Budget Primitif 2024

Commune de OERMINGEN

1. CONTEXTE

Ce budget s'inscrit dans un programme pluriannuel de travaux portant sur l'aménagement des espaces publics et la valorisation du patrimoine bâti.

Arrêtée au 01 janvier 2024 par les services de l'INSEE, la population locale est de 1 142 habitants, et comprend une communauté de 212 détenus et 28 habitants comptés à part. La population des ménages n'est plus que de 902 habitants.

2. PRIORITES

Les priorités sont de financer les charges courantes obligatoires, l'entretien des espaces publics et du patrimoine communal, la valorisation des espaces fleuris... et de poursuivre les aménagements de voirie...

L'année 2024 comporte un budget principal et deux budgets annexes :

- Le budget principal comprenant les quatre investissements majeurs : Aménagement de sentiers pédestres, enfouissement des réseaux de la rue de Voellerdingen, création de trottoirs dans la rue de la Fontaine et remplacement de l'éclairage public par des leds.
- Le lotissement « La Colline du Hohberg » sans réalisation de travaux mais avec la mise en vente des terrains à bâtir encore disponibles,
- Le périscolaire « Les Ecureuils » avec un bilan de fonctionnement négatif compensé par une subvention d'équilibre de la commune.

3. RESSOURCES ET CHARGES 2023

Les chiffres clés de l'exercice 2023 :

- **Dépenses de fonctionnement : 880.996,40 €**
- **Recettes de fonctionnement : 934.152,22 €**

Dont :

- Produit des impôts directs locaux : 388.315,91 €
- Dotation générale de fonctionnement : 177.339,00 €
- Dotation de solidarité rurale : 65.184,00 €
- Dotation nationale de péréquation : 46.368,00 €

- **Dépenses d'investissement : 564.748,72 €**

- **Recettes d'investissement : 699.099,19 €.**

Dont :

- Emprunt : 400.000,- €

Résultat d'exécution du budget principal et des budgets annexes au 31/12/2023 :

Budget	Résultat au 31/12/2022	Part affecté	Résultat de l'exercice 2023	Résultat de clôture au 31/12/2023
Principal	31.312,42	113.200,87	187.506,29	105.617,84
Lotissement	48.898,42		-17.876,35	31.022,07
Périscolaire	-21.471,05		652,55	-20.818,50
Total	58.739,79		170.282,49	115.821,41

4. MONTANT BUDGETAIRE PREVISIONNEL 2024 CONSOLIDE

Budget principal 2024 :

	Dépenses totales	Résultat reporté	Total de la section
Fonctionnement	1.076.606,41		1.076.606,41
Investissement	800.000,00		800.000,00

	Recettes totales	Résultat reporté	Total de la section
Fonctionnement	1.076.606,41		1.076.606,41
Investissement	747.537,98	52.462,02	800.000,00

Budget annexe 2024 du lotissement :

	Dépenses totales	Résultat reporté	TOTAL
Fonctionnement	67.000,00	260.883,79	327.883,79
Investissement	291.905,86	-	291.905,86
		Total	619.789,65

	Recettes totales	Résultat reporté	TOTAL
Fonctionnement	327.883,79	-	327.883,79
Investissement	-	291.905,88	291.905,86
		Total	619.789,65

Budget annexe 2024 du périscolaire :

	Dépenses totales	Résultat reporté	TOTAL
Fonctionnement	78.181,50	20.818,50	99.000,00
Investissement	-		-
	Recettes totales	Résultat reporté	TOTAL
Fonctionnement	99.000,00		99.000,00
Investissement	-		-

Consolidé général des budgets 2024 de la commune :

- Total des dépenses et recettes de fonctionnement : 1.202.606,41 €
- Total des dépenses et recettes d'investissement : 1.091.905,86 €

Soit un total consolidé de 2.334.512,27 €

5. CREDITS D'INVESTISSEMENTS

Les principaux investissements budgétisés en 2024 :

- Voirie communale : 431.000,00 €
 - Route de Voellerdingen : 40.000,00 €
 - Rue de la Fontaine : 42.000,00 €
 - Sentiers pédestres : 320.000,00 €
 - Honoraires : 25.000,00 €
 - Divers : 4.000,00 €
- Bâtiments communaux : 20.000,00 €
- Matériels et mobiliers : 26.000,00 €
- Forêt communale : 19.000,00 €

6. NIVEAU D'ENDETTEMENT

Le niveau d'endettement sera de 1.178.793,80 €, soit 1.032,22 € / habitant, au 31/12/2024.

Capital d'emprunt remboursé en 2024 : 187.569,78 €.

7. NIVEAU DU TAUX D'IMPOSITION

Niveau des taux d'imposition 2024 :

Nature des taxes	Taux 2023	Taux votés pour 2024
TFPB	25,17	25,17
TFPNB	55,41	55,41
CFE	20,81	20,81

8. EFFECTIF DE LA COLLECTIVITE ET CHARGES DE PERSONNEL

Les effectifs de la commune : 9 agents

- Un agent administratif
- Deux agents d'entretien à temps non complet
- Une ATSEM à temps complet
- Trois agents techniques à temps complet dont deux titulaires et un stagiaire
- Deux animatrices en périscolaire dont une à temps complet et une à temps partiel

Charges de personnel prévisionnelles 2024 : 278.000,00 €

Charges de personnel réelles 2023 : 243.090,51 €

9. DIVERS

La commune est solidaire des dettes du GCSMS Villa d'Accueil Familial du Bas Rhin, et à ce titre il a été décidé de provisionner les sommes de :

- 200.000,00 € selon l'avis notifié par la Chambre Régionale des Comptes en date du 25 janvier 2023 portant sur un montant de 195.864,50 €.

Il s'agit de faire face à l'éventuel mandatement d'office de la Préfecture, si le projet de rachat des villas via l'EPF Alsace devait échouer.

Oermingen, le 05 avril 2024

Le maire,


Simon SCHMIDT

